



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur Jonathan NIVARLET demeurant Rue d'Embourg 9 11 à 4032 Chênée.

Le terrain concerné est situé **Rue de Limoges, 37 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section A n°489S8, 489T8.

La demande vise les travaux suivants : **démolition et reconstruction d'une maison d'habitation** et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- Le recul par rapport aux limites parcellaires latérales est inférieur à 5,00m ;
- L'emprise bâtie est supérieure à 100m<sup>2</sup> ;
- La superficie réservée aux espaces verts est inférieure à 80% de la superficie constructible de la parcelle ;
- La modification du niveau existant du terrain dans les zones de recul minimum latérales ;
- La toiture plate ;
- L'utilisation de béton et d'éléments métalliques comme matériaux de parement.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.94.18**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 31 janvier 2025 au 14 février 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)